

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5090150

N/REF : 26/08/2025 11H32 C:025979 I:32040
V/REF : 942615
V/Email reçu le Mardi 26/08/2025 à 11H32

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
CHARTREUSE
74 COURS BECQUART CASTELBON
CS 90229
38506 VOIRON CEDEX**

V/REF.IMM. 0410
IMMEUBLE : PLAN BASSET -0410
1-5, CHEMIN DU PLAN BASSET
38380 ST LAURENT DU PONT

Fontaine, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: Lot10-Plomberie Centre Isere
LOCALISATION : ALLEE 3 BASSET - LGT2 AU RDC DE MME GANAI - TEL*0695591092*
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE SOUS LE BAC A DOUCHE
+ FOURNITURE ET POSE D'UN MEUBLE SOUS ÉVIER 2 PORTES ET REPRISE DU JOINT
SANITAIRE
Donneur d'ordre : M. L.C. GAMACHO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 08/09/2025 A 12H15:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 2 DE MME GANAI AU RDC
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
FOURNITURE ET POSE D'UN MEUBLE SOUS EVIER
RACCORDEMENT
REMISE EN EAU
CONTROLE BON ETANCHEITE ET BON MAINTIEN - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER
CONCERNANT LA SALLE DE BAIN
CONSTAT D'UNE TABLETTE AVEC JOINT SANITAIRE ABSENT (ANCIEN JOINT DE
FAIENCE)
PAS DE FUITE AU NIVEAU DE LA PAROI DE DOUCHE
ABSENCE DE JOINT SILICONE ENTRE LA JONCTION DU LINO ET LE RECEVEUR
PREVOIR REFECTION DU JOINT SANITAIRE A LA JONCTION ENTRE LE LINO ET LE
RECEVEUR ET ENTRE LA TABLETTE ET LE RECEVEUR
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 09/09/25 à 17H26 M. L.C. GAMACHO

PREVOIR REFECTION DU JOINT SANITAIRE A LA JONCTION ENTRE LE LINO ET LE
RECEVEUR ET ENTRE LA TABLETTE ET LE RECEVEUR

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5090150

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	184,89	184,89
1,00	PLS302-F.P.Meuble sous évier 2 portes	1	240,36	240,36
TOTAL H.T.				425,25
T.V.A. a 10,00%				42,52
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>467,77</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN